

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables Question écrite n° 100533

Texte de la question

M. Philippe Folliot appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur le rapport Gal et en particulier la possible attribution de la campagne double aux anciens combattants en Afrique du Nord, travailleurs d'État ou assimilés. En effet, à une question du sénateur Fischer le 4 août 2005, il a déclaré dans un premier temps avoir saisi le Conseil d'État pour valider les orientations proposées au plan juridique par le rapport puis, dans un second temps, demandé un complément d'étude, avant d'entamer une concertation. C'est pourquoi il lui demande, un an après ces déclarations, où en est ce dossier et, en particulier, l'attribution de la campagne double.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre délégué aux anciens combattants sur la réflexion en cours concernant l'éventuelle attribution de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord fonctionnaires et assimilés. Il évoque notamment les délais de transmission du rapport de M. Gal vers le Conseil d'État. Le ministre rappelle que c'est à sa demande que M. Christian Gal, inspecteur général des affaires sociales, a réalisé une étude sur ce sujet. Ses travaux ont permis d'entendre l'ensemble des parties concernées et d'actualiser les données disponibles sur cette question complexe. Avant de communiquer ce rapport, il est apparu nécessaire de disposer d'un éclairage juridique complémentaire sur plusieurs de ses aspects. C'est pourquoi le ministre a indiqué que le Gouvernement saisissait pour avis le Conseil d'État. Cette transmission, effectivement différée pour des raisons de procédure, vient d'aboutir. Le Conseil d'État a été saisi le 30 mai 2006 par le secrétaire général du Gouvernement. Le ministre délégué aux anciens combattants ne manquera pas d'informer la représentation parlementaire et les associations lorsque l'ensemble des éléments nécessaires lui auront été remis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Philippe Folliot

Circonscription : Tarn (3e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 100533

Rubrique: Retraites: fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7691 **Réponse publiée le :** 5 septembre 2006, page 9313